

220C4530  
FR0013326246-FS1189

22 octobre 2020

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 22 octobre 2020, la société Morgan Stanley Corp. (c/o The Corporation Trust Company (DE), Corporation Trust Centre, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware DE 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi indirectement en baisse, le 16 octobre 2020, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE et détenir indirectement, par l'intermédiaire de ses filiales Morgan Stanley & Co. International plc, Morgan Stanley & Co. LLC et Morgan Stanley Capital Services LLC, 13 746 472 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE représentant autant de droits de vote, soit 9,93% du capital et des droits de vote de cette société<sup>1</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions et droits de vote</b>	<b>% capital et droits de vote</b>
Morgan Stanley & Co. International plc	7 718 097	5,57
Morgan Stanley & Co. LLC	4 071 380	2,94
Morgan Stanley Capital Services LLC	1 956 995	1,41
<b>Total Morgan Stanley Corp.</b>	<b>13 746 472</b>	<b>9,93</b>

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE hors marché.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce :

- la société Morgan Stanley & Co. International plc a précisé détenir 3 431 904 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE (prise en compte dans la détention visée ci-dessus) au titre d'un contrat de « *right to recall* » portant sur autant d'actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE et lui permettant de rappeler à tout moment les actions visées par le contrat ; et
- la société Morgan Stanley & Co. LLC a précisé détenir 4 071 374 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE au titre d'un contrat de « *right to recall* » portant sur autant d'actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE (prise en compte dans la détention visée ci-dessus) et lui permettant de rappeler à tout moment les actions visées par le contrat.

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 138 472 385 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce et de l'article 223-14 IV du règlement général, la société Morgan Stanley & Co. International plc a précisé détenir 601 700 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE (prise en compte dans la détention visée ci-dessus) dont :

- 327 600 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE résultant de la détention de contrats de « *call option* » exerçables à tout moment jusqu'entre le 30 octobre 2020 et le 17 juin 2022, portant sur autant d'actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE aux prix unitaires par action compris entre 25,50 € et 150 € ; et
- 274 100 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE résultant de la détention de contrats de « *put option* » exerçables à tout moment jusqu'entre le 20 novembre 2020 et le 16 décembre 2022, portant sur autant d'actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE aux prix unitaires par action compris entre 28 € et 140 €.

Au titre de l'article L. 233-9, I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général :

- la société Morgan Stanley & Co. International plc a précisé détenir 1 107 463 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE (prise en compte dans la détention visée ci-dessus) dont (i) 1 106 062 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE<sup>2</sup>, résultant de la détention de contrats « *equity swap* » à dénouement en espèces, exerçable à tout moment entre le 11 janvier 2021 et le 2 août 2024, et (ii) 1 401 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE<sup>3</sup>, résultant de la détention de contrats « *retail structured product* » à dénouement en espèces, exerçable à tout moment jusqu'entre le 8 mai 2070 et le 28 juillet 2070.
- la société Morgan Stanley Capital Services LLC a précisé détenir 1 956 995 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE<sup>2</sup> (prise en compte dans la détention visée ci-dessus), résultant de la détention de contrats « *equity swap* » à dénouement en espèces, exerçable à tout moment jusqu'entre le 14 décembre 2020 et le 24 avril 2023.

—————

---

<sup>2</sup> Sur la base d'un delta de 1.

<sup>3</sup> Sur la base d'un delta compris entre 0,10 et 1,68.